

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00571

Numéro SIREN : 354 092 355

Nom ou dénomination : DOMAERO

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2019 sous le numéro de dépôt 856

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DOMAERO		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 136 000)	DA		136 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		6 402	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		13 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		2 048 918	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		542 551	
	Subventions d'investissement	DJ		35 129	
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		2 782 603
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		768 364	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		1 100 686	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		711 182	
	Dettes fiscales et sociales	DY		389 111	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		15 346	
Autres dettes	EA		5 828		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
		TOTAL (IV)	EC		2 990 521
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		5 773 124
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		2 373 020		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		504		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	2 111 995	FE	3 841 040	FF	5 953 035	
		FG	246 418	FH		FI	246 418	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 358 413	FK	3 841 040	FL	6 199 453	
	Production stockée*					FM	100 997	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	19 961	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	96 789	
	Autres produits (1) (11)					FQ	759	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 417 960
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	752 112	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(12 685)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 869 365	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	81 336	
	Salaires et traitements*					FY	1 383 945	
	Charges sociales (10)					FZ	364 848	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	192 387
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	58 320
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	15	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 689 646	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	728 314	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 578	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	10 440	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	14 019	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	27 401	
	Différences négatives de change					GS	58	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	27 460	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(13 441)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	714 873	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS DOMAERO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	17 523	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	17 523	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10 334	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10 334	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	7 189	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	42 032	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	137 479	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 449 503	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 906 952	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	542 551	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	30 908
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	16 150	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Pénalités sur marchés	10 300	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales	34			
Produits des cessions d'éléments d'actif		5 883		
Subventions d'investissement virées au résultat		11 640		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens				
services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DOMAERO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 5 773 124 EUROS et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 542 551 EUROS.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EUROS.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH/TF 00-02)

Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 92 275 EUROS (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 21 278 EUROS) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

* Le 9 mai 2017 l'associée unique a nommé en qualité de Directeurs Généraux Madame Gaëlle BARBIER et Monsieur Jean-Louis NAVARON, sans limitation de durée.

Madame Gaëlle BARBIER et Monsieur Jean-Louis NAVARON ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions de Directeurs Généraux.

* La société DOMAERO a pris à bail commercial l'extension de l'atelier appartenant à la société AERO IMMO à compter du 1er octobre 2017.

Le loyer annuel est de 126 000 HT.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	156 093	17 191		173 284
Immobilisations incorporelles	156 093	17 191		173 284
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 267 632	658 807	25 041	1 901 397
- Installations générales, agencements aménagements divers	99 446	27 080		126 525
- Matériel de transport	31 471	13 000	19 671	24 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	143 833	28 084		171 917
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	133 800		133 800	
Immobilisations corporelles	1 676 181	726 970	178 512	2 224 639
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	21 518			21 518
Immobilisations financières	21 518			21 518
ACTIF IMMOBILISE	1 853 793	744 161	178 512	2 419 441

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	17 191	726 970		744 161
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	17 191	726 970		744 161
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		133 800		133 800
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		44 712		44 712
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		178 512		178 512

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	140 453	11 090		151 543
Immobilisations incorporelles	140 453	11 090		151 543
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	912 109	153 981	25 041	1 041 048
- Installations générales, agencements aménagement divers	59 923	7 974		67 897
- Matériel de transport	23 218	5 983	19 671	9 530
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	125 254	13 360		138 614
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 120 504	181 297	44 712	1 257 089
ACTIF IMMOBILISE	1 260 957	192 388	44 712	1 408 632

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 838 597 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	21 518		21 518
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 366 127	1 366 127	
Autres	341 989	341 989	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	108 963	108 963	
Total	1 838 597	1 817 079	21 518
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	2 197
Fournisseurs - avoirs à recevoir	150 294
Personnel - produits à recevoir	12 010
Etat - produits à recevoir	21 278
Banque - intérêts courus à recevoir	316
Total	186 095

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 136 000,00 EUROS décomposé en 6 800 titres d'une valeur nominale de 20,00 EUROS.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/09/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	838 358
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	838 358
Affectations aux réserves	430 358
Distributions	408 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	838 358

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2018
Capital	136 000				136 000
Primes d'émission	6 403				6 403
Réserve légale	13 600				13 600
Réserves générales	1 618 561	430 358	430 358		2 048 919
Résultat de l'exercice	838 358	-838 358	542 551	838 358	542 551
<i>Dividendes</i>		408 000			
Subvention d'investissement	46 770			11 640	35 130
Total Capitaux Propres	2 659 692		972 909	849 998	2 782 603

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 990 521 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	505	505		
- à plus de 1 an à l'origine	767 860	150 360	480 228	137 272
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	711 183	711 183		
Dettes fiscales et sociales	389 111	389 111		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 347	15 347		
Autres dettes (**)	1 106 515	1 106 515		
Produits constatés d'avance				
Total	2 990 521	2 373 021	480 228	137 272
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	451 750			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	127 582			
(**) Dont envers les associés	1 100 687			

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	67 493
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	158
Banque - intérêts courus à payer	505
Comptes groupe - intérêts courus	21 975
Dettes provis. pr congés à payer	122 022
Dettes provis. pr partic. salariés	42 247
Charges sociales - charges à payer	30 371
Charges/congés à payer	41 634
Etat - autres charges à payer	59 090
Clients - avoirs à établir	5 829
Total	391 323

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	108 963		
Total	108 963		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2018
Ventes produits finis	5 941 375
Ventes produits résiduels	11 661
Ventes outillages	171 255
Frais d'industrialisation	74 358
Produits des activités annexes	805
TOTAL	6 199 454

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 300 EUROS

Honoraire des autres services : 0 EUROS

Résultat financier

	31/03/2018	31/03/2017
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 579	3 289
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	10 441	4 532
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	14 019	7 821
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	27 402	39 225
Différences négatives de change	59	152
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	27 461	39 377
Résultat financier	-13 441	-31 556

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le compte de résultat

Parties liées

La société n'a pas conclu avec des parties liées des transactions telles que définies dans le Règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables.

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	10 300	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	34	
Produits des cessions d'éléments d'actif		5 883
Subventions d'investissement virées au résultat		11 640
TOTAL	10 334	17 523

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	349 437
Taux Normal - 28 %	75 000
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	96 301
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	622 598	42 808	579 790
+ Résultat exceptionnel	7 189	2 396	4 793
- Participations des salariés	42 032		42 032
Résultat comptable	587 755	45 204	542 551
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 16 316 EUROS. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	58 272
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	58 272
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	16 316
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2014, la société SAS DOMAERO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SASU AERODOME, ZA DE LA MAZE 63500 ISSOIRE.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 69 personnes dont 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	19	
Employés	2	
Ouvriers	48	
Total	69	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EUROS
Effets escomptés non échus	
<i>Emprunt SG 64 750€ : nantissement du matériel financé</i>	52 700
<i>Emprunt BNP 200 000€ : nantissement du matériel financé</i>	200 000
<i>Emprunt BNP 420 000€ : nantissement du matériel financé</i>	420 000
<i>Emprunt SG 45 000€ : nantissement du matériel financé</i>	45 000
<i>Emprunt SG 45 000€ : nantissement du matériel financé</i>	45 000
<i>Emprunt SG 67 750€ : nantissement du matériel financé</i>	66 500
Avals et cautions	829 200
Engagements en matière de pensions	118 384
Engagements de crédit-bail mobilier	102 701
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts des emprunts</i>	12 843
Autres engagements donnés	12 843
Total	1 063 128
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Voir rapport de l'expert comptable

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			225 000		225 000
Cumul exercices antérieurs			88 393		88 393
Dotations de l'exercice			32 143		32 143
Amortissements			120 536		120 536
Cumul exercices antérieurs			104 921		104 921
Exercice			30 908		30 908
Redevances payées			135 829		135 829
A un an au plus			30 908		30 908
A plus d'un an et cinq ans au plus			69 543		69 543
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			100 451		100 451
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			2 250		2 250
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			2 250		2 250
Montant pris en charge dans l'exercice			30 908		30 908

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 118 384 EUROS

La société a contracté une assurance pour couvrir son engagement en matière d'indemnité de fin de carrière.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, .



B.T.B. AUDIT

Michel BARTHELEMY,
Arnaud TRASSOUDAIN &
Marie-Pierre BARTHELEMY
Experts-comptables &
Commissaires aux comptes

15 Rue Cugnot
63540 ROMAGNAT

Tél. 04 73 35 32 50
Fax. 04 73 35 11 84
Email. contact@btbassocies.fr

DOMAERO

Société par Actions Simplifiée au capital de 136 000 €

Z.I. de la Maze
63500 ISSOIRE

R.C.S. Clermont-Ferrand 354 092 355

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2018

Société à responsabilité limitée
au capital de 239 289 €
R.C.S. CLERMONT-FERRAND 819 887 027
SIRET : 819 887 027 00012
APE : 6920 Z

Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Riom





A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DOMAERO relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et



sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks à la clôture.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels



Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

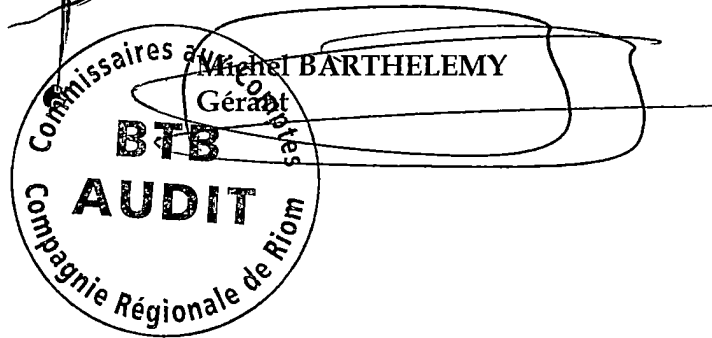
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient

mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

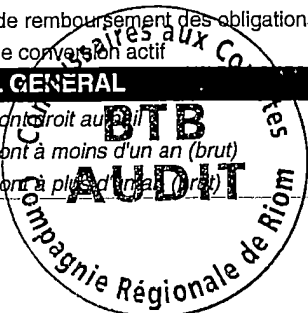
Fait à Romagnat, le 23 août 2018.

Pour la société **B.T.B. AUDIT**
Commissaires aux comptes



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	173 284	151 543	21 740	15 640
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 901 397	1 041 048	860 349	355 523
Autres immobilisations corporelles	323 242	216 041	107 201	66 354
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				133 800
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 518		21 518	21 518
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 419 441	1 408 632	1 010 809	592 836
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	257 298	12 651	244 647	220 213
En-cours de production (biens et services)	613 092		613 092	549 012
Produits intermédiaires et finis	975 785	43 548	932 237	882 629
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 350		1 350	5 010
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 366 127	2 121	1 364 006	1 548 439
Autres créances	341 989		341 989	182 694
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 156 031		1 156 031	1 567 671
Charges constatées d'avance (3)	108 963		108 963	76 465
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 820 635	58 320	4 762 315	5 032 132
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 240 076	1 466 952	5 773 124	5 624 968
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Voir rapport de l'expert comptable

Bilan passif

	31/03/2018	31/03/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	136 000	136 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	6 403	6 403
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	13 600	13 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 048 919	1 618 561
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	542 551	838 358
Subventions d'investissement	35 130	46 770
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 782 603	2 659 692
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	768 365	444 467
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 100 687	1 453 881
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	711 183	529 728
Dettes fiscales et sociales	389 111	522 840
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 347	1 156
Autres dettes	5 829	13 205
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 990 521	2 965 277
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 773 124	5 624 968
(1) Dont à plus d'un an (a)	617 500	344 921
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 373 021	2 620 356
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	505	734
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Voir rapport de l'expert comptable

Compte de Resultat Production

	du 01/04/17 au 31/03/18 12 mois	%	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue	5 953 035	94,49	6 876 814	93,26	-923 778	-13,43
Ventes de travaux						
Prestations de services & activité annexes	246 418	3,91	841 748	11,42	-595 330	-70,73
Ventes de marchandises						
Var. des travaux en cours	64 080	1,02	-262 211	-3,56	326 291	-124,44
Var. prestations en cours						
Var. produits finis	36 917	0,59	-82 663	-1,12	119 580	-144,66
Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	6 300 451	100,00	7 373 688	100,00	-1 073 238	-14,55
Achats de matières premières	-392 624	6,23	420 151	5,70	-27 528	-6,55
Achats de matières consommables	166 341	2,64	168 745	2,29	-2 404	-1,42
Achats de marchandises						
Frais accessoires d'achats	193 148	3,07	460 857	6,25	-267 708	-58,09
Var. Stock de matières premières	-9 902	-0,16	-9 344	-0,13	-558	5,97
Var. Stock de matières consommables	-2 783	-0,04	-2 370	-0,03	-414	17,45
Var. Stock de marchandises						
Sous-traitance matériel et travaux						
Transfert de charges	454	0,01	1 584	0,02	-1 129	-71,31
TOTAL DES ACHATS DIRECTS	-55 738 973	11,73	1 036 456	14,06	-297 483	-28,70
MARGE SUR MATIERES	5 561 478	88,27	6 337 233	85,94	-775 755	-12,24
Salaires de production	1 383 946	21,97	1 466 258	19,89	-82 312	-5,61
Charges sociales	352 749	5,60	381 345	5,17	-28 595	-7,50
Autres coûts de production	2 046 880	32,49	2 278 595	30,90	-231 715	-10,17
Transfert de charges			1 151	0,02	-1 151	-100,00
Subvention	19 962	0,32	19 805	0,27	156	0,79
TOTAL DES SALAIRES PRODUCTION	3 763 613	59,74	4 105 240	55,67	-341 627	-8,32
MARGE SUR COUT DE PRODUCTION	1 797 865	28,54	2 231 992	30,27	-434 128	-19,45
Charges externes	822 486	13,05	896 359	12,16	-73 873	-8,24
Transfert de Charges externes						
Impôts, taxes et versements assimilés	45 101	0,72	91 893	1,25	-46 792	-50,92
Transfert Impôts et taxes	15 696	0,25	3 410	0,05	12 286	360,30
Charges de personnel	48 335	0,77	53 689	0,73	-5 354	-9,97
Transfert de Charges de personnel						
Subventions d'exploitation						
Cotisations de l'exploitant						
TOTAL	900 225	14,29	1 038 531	14,08	-138 306	-13,32
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	897 640	14,25	1 193 462	16,19	-295 822	-24,79
Autres produits de gestion	759	0,01	62		697	NS
Transfert de Charges d'exploitation						
Reprises sur provisions	80 639	1,28	69 259	0,94	11 380	16,43

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de Resultat Production

	du 01/04/17 au 31/03/18 12 mois	%	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var abs. (%)
Dotations aux amortissements et provisions	250 708	3,98	262 540	3,56	-11 832	-4,51
Autres charges de gestion	16		105		-89	-84,92
TOTAL	169 325	2,69	193 323	2,62	-23 998	-12,41
RESULTAT D'EXPLOITATION	728 314	11,56	1 000 138	13,56	-271 824	-27,18
Quote part sur opérations faites en commun						
Produits financiers	14 019	0,22	7 821	0,11	6 198	79,25
Charges financières	27 461	0,44	39 377	0,53	-11 916	-30,26
Transfert de Charges financières						
Résultat financier	-13 441	-0,21	-31 556	-0,43	18 114	-57,40
RESULTAT COURANT	714 873	11,35	968 583	13,14	-253 709	-26,19
Produits exceptionnels	17 523	0,28	1 089 555	14,78	-1 072 032	-98,39
Charges exceptionnelles	10 334	0,16	698 828	9,48	-688 494	-98,52
Résultat exceptionnel	7 189	0,11	390 727	5,30	-383 538	-98,16
Participation des salariés	42 032	0,67	147 000	1,99	-104 968	-71,41
Impôts sur les bénéfices	137 479	2,18	373 952	5,07	-236 473	-63,24
RESULTAT DE L'EXERCICE	542 551	8,61	838 358	11,37	-295 806	-35,28



Voir rapport de l'expert comptable

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

SAS DOMAERO

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DOMAERO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 5 773 124 EUROS et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 542 551 EUROS.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EUROS.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a procédé à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH/TF 00-02)

Voir rapport de l'expert comptable

 Règles et méthodes comptablesCrédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 92 275 EUROS (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 21 278 EUROS) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Voir rapport de l'expert comptable

 **Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

* Le 9 mai 2017 l'associée unique a nommé en qualité de Directeurs Généraux Madame Gaëlle BARBIER et Monsieur Jean-Louis NAVARON, sans limitation de durée.

Madame Gaëlle BARBIER et Monsieur Jean-Louis NAVARON ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions de Directeurs Généraux.

* La société DOMAERO a pris à bail commercial l'extension de l'atelier appartenant à la société AERO IMMO à compter du 1er octobre 2017.

Le loyer annuel est de 126 000 HT.



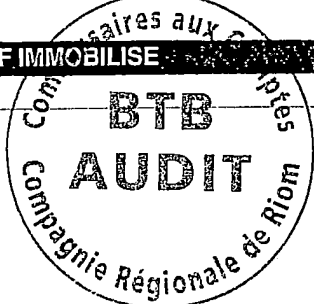
Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	156 093	17 191		173 284
Immobilisations incorporelles	156 093	17 191		173 284
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 267 632	658 807	25 041	1 901 397
- Installations générales, agencements aménagement divers	99 446	27 080		126 525
- Matériel de transport	31 471	13 000	19 671	24 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	143 833	28 084		171 917
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	133 800		133 800	
Immobilisations corporelles	1 676 181	726 970	178 512	2 224 639
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	21 518			21 518
Immobilisations financières	21 518			21 518
ACTIF IMMOBILISE	1 853 793	744 161	178 512	2 419 441



Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	17 191	726 970		744 161
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	17 191	726 970		744 161
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		133 800		133 800
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		44 712		44 712
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		178 512		178 512

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	140 453	11 090		151 543
Immobilisations incorporelles	140 453	11 090		151 543
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	912 109	153 981	25 041	1 041 048
- Installations générales, agencements aménagement divers	59 923	7 974		67 897
- Matériel de transport	23 218	5 983	19 671	9 530
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	125 254	13 360		138 614
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 120 504	181 297	44 712	1 257 089
ACTIF IMMOBILISE	1 260 957	192 388	44 712	1 408 632

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 838 597 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	21 518		21 518
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 366 127	1 366 127	
Autres	341 989	341 989	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	108 963	108 963	
Total	1 838 597	1 817 079	21 518
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	2 197
Fournisseurs - avoirs à recevoir	150 294
Personnel - produits à recevoir	12 010
Etat - produits à recevoir	21 278
Banque - intérêts courus à recevoir	316
Total	186 095



Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Capitaux propres

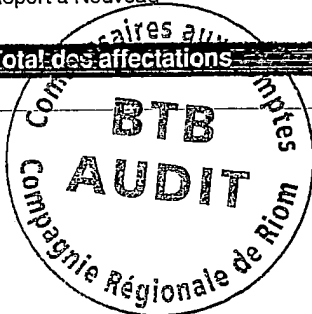
Composition du capital social

Capital social d'un montant de 136 000,00 EUROS décomposé en 6 800 titres d'une valeur nominale de 20,00 EUROS.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/09/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	838 358
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	838 358
Affectations aux réserves	430 358
Distributions	408 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	838 358



Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2018
Capital	136 000				136 000
Primes d'émission	6 403				6 403
Réserve légale	13 600				13 600
Réserves générales	1 618 561	430 358	430 358		2 048 919
Résultat de l'exercice	838 358	-838 358	542 551	838 358	542 551
<i>Dividendes</i>		408 000			
Subvention d'investissement	46 770			11 640	35 130
Total Capitaux Propres	2 659 692		972 909	849 998	2 782 603

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 990 521 EUROS et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	505	505		
- à plus de 1 an à l'origine	767 860	150 360	480 228	137 272
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	711 183	711 183		
Dettes fiscales et sociales	389 111	389 111		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 347	15 347		
Autres dettes (**)	1 106 515	1 106 515		
Produits constatés d'avance				
Total	2 990 521	2 373 021	480 228	137 272
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	451 750			
(*) Emprunts reçus au cours de l'exercice	127 582			
(**) Dont envers les associés	1 100 687			

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

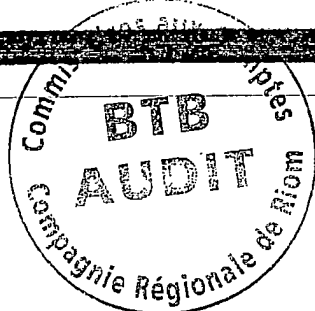
Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	67 493
Int.courus s/emp.aup.etablit.crédit	158
Banque - intérêts courus à payer	505
Comptes groupe - intérêts courus	21 975
Dettes provis. pr congés à payer	122 022
Dettes provis. pr partic. salariés	42 247
Charges sociales - charges à payer	30 371
Charges/congés à payer	41 634
Etat - autres charges à payer	59 090
Clients - avoirs à établir	5 829
Total	391 323

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	108 963		
Total	108 963		



Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2018
Ventes produits finis	5 941 375
Ventes produits résiduels	11 661
Ventes outillages	171 255
Frais d'industrialisation	74 358
Produits des activités annexes	805
TOTAL	6 199 454

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 300 EUROS

Honoraire des autres services : 0 EUROS

Résultat financier

	31/03/2018	31/03/2017
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 579	3 289
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	10 441	4 532
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	14 019	7 821
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	27 402	39 225
Différences négatives de change	59	152
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	27 461	39 377
Résultat financier	-13 441	-31 556



Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le compte de résultat

Parties liées

La société n'a pas conclu avec des parties liées des transactions telles que définies dans le Règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables.

Charges et Produits exceptionnels

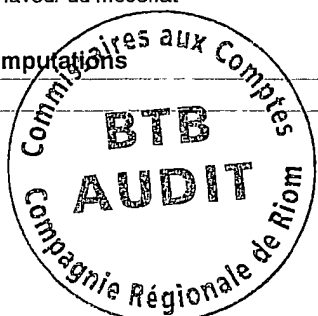
Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	10 300	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	34	
Produits des cessions d'éléments d'actif		5 883
Subventions d'investissement virées au résultat		11 640
TOTAL	10 334	17 523

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	349 437
Taux Normal - 28 %	75 000
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	96 301
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	



Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le compte de résultat

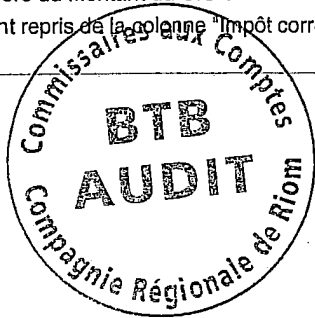
Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (%)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	622 598	42 808	579 790
+ Résultat exceptionnel	7 189	2 396	4 793
- Participations des salariés	42 032		42 032
Résultat comptable	587 755	45 204	542 551

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 16 316 EUROS. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	58 272
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	58 272
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	16 316
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2014, la société SAS DOMAERO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SASU AERODOME, ZA DE LA MAZE, 63500 ISSOIRE.



Voir rapport de l'expert comptable

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 69 personnes dont 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	19	
Employés	2	
Ouvriers	48	
Total	69	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EUROS
Effets escomptés non échus	
<i>Emprunt SG 64 750€ : nantissement du matériel financé</i>	52 700
<i>Emprunt BNP 200 000€ : nantissement du matériel financé</i>	200 000
<i>Emprunt BNP 420 000€ : nantissement du matériel financé</i>	420 000
<i>Emprunt SG 45 000€ : nantissement du matériel financé</i>	45 000
<i>Emprunt SG 45 000€ : nantissement du matériel financé</i>	45 000
<i>Emprunt SG 67 750€ : nantissement du matériel financé</i>	66 500
Avals et cautions	829 200
Engagements en matière de pensions	118 384
Engagements de crédit-bail mobilier	102 701
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts des emprunts</i>	12 843
Autres engagements donnés	12 843
Total	1 063 128
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Voir rapport de l'expert comptable

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			225 000		225 000
Cumul exercices antérieurs			88 393		88 393
Dotations de l'exercice			32 143		32 143
Amortissements			120 536		120 536
Cumul exercices antérieurs			104 921		104 921
Exercice			30 908		30 908
Redevances payées			135 829		135 829
A un an au plus			30 908		30 908
A plus d'un an et cinq ans au plus			69 543		69 543
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			100 451		100 451
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			2 250		2 250
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			2 250		2 250
Montant pris en charge dans l'exercice			30 908		30 908

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 118 384 EUROS
La société a contracté une assurance pour couvrir son engagement en matière d'indemnité de fin de carrière.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement.



Voir rapport de l'expert comptable

DOMAERO
Société par actions simplifiée
au capital de 136 000 euros
Siège social : ZI de la Maze, 63500 ISSOIRE
354 092 355 RCS CLERMONT-FERRAND

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

La société HOLDING NSCG, représentée par sa cogérante Madame Gaëlle BOMPARD, Présidente non associée de la société DOMAERO, a, conformément aux dispositions de l'article L.227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 mars 2018, notre chiffre d'affaires et notre résultat net comptable ont diminué.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 mars 2018, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous espérons faire progresser notre volume d'activité tout en restant vigilant quant à nos charges fixes de structure.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau annexé au présent rapport.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6 199 454 euros contre 7 718 562 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -19,68%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 218 507 euros contre -249 602 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 739 427 euros contre 1 038 039 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -28,76%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 869 365 euros contre 3 174 954 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -9,62%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 81 337 euros contre 130 713 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -37,77%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 383 946 euros contre 1 466 258 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,61%.

Le montant des charges sociales s'élève à 364 848 euros contre 396 214 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -7,91%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 61 contre 65 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 250 708 euros contre 262 540 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,50%.

Le montant des autres charges s'élève à 16 euros contre 105 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -84,91%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 5 689 647 euros contre 6 468 822 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -12,04%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 728 314 euros contre 1 000 138 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -27,17%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -13 441 euros (-31 556 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 714 873 euros contre 968 583 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -26,19%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 7 189 euros contre 390 727 euros pour l'exercice précédent,
- de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 42 032 euros contre 147 000 euros pour l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les sociétés de 137 479 contre 373 952 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018 se solde par un bénéfice de 542 551,48 euros contre un bénéfice de 838 357,53 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -35,28%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 542 551,48 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018 de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------------------|
| - A titre de dividendes à l'associée unique | 350 064,00 euros |
| Soit 51,48 euros par action | |
| - Le solde au poste « autres réserves » pour | 192 487,48 euros |

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 432 539 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE
31.03.2017	408 000
31.03.2016	400 520
31.03.2015	/

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des exercices clos depuis la transformation de notre société en Société par actions simplifiée.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées conformément à l'article L.227-10 du Code de Commerce

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Nomination d'un Commissaire aux Comptes

Les mandats de BMP CONSEILS, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Arnaud TRASSOUDAINÉ, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivent à expiration lors de la réunion de l'Assemblée Générale.

En application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016, la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant ne s'impose que si le commissaire aux comptes est une personne physique ou une société unipersonnelle.

Nous vous proposons de :

- nommer la société BTB AUDIT, domiciliée 15 Rue Cugnot 63540 ROMAGNAT, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024 à tenir en 2024,
- renouveler pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024 à tenir en 2024, le mandat de Monsieur Arnaud TRASSOUDAINÉ, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.

Nous vous invitons, après la lecture du rapport présenté par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

**La Présidente
HOLDING NSCG**



DOMAERO
Société par actions simplifiée
au capital de 136 000 euros
Siège social : ZI de la Maze
63500 ISSOIRE
354 092 355 RCS CLERMONT-FERRAND

Tableaux financiers au 31.03.2018

Exercice	31.03.2018	31.03.2017	31.03.2016	31.03.2015
Capital social	136 000	136 000	136 000	136 000
Nombre d'actions ordinaires	6 800	6 800	6 800	6 800
Nombre d'actions à dividende prioritaire	0.00	0.00	0.00	0.00
Nombre maximum d'actions futures à créer	0.00	0.00	0.00	0.00
Par conversion d'obligations	0.00	0.00	0.00	0.00
Par exercice des droits de souscription	0.00	0.00	0.00	0.00
Chiffre d'affaires hors taxes	6 199 453	7 718 562	7 757 732	7 571 280
Résultat avant impôts, participation, dotation	892 130	1 522 591	1 457 327	1 319 178
Impôt sur les bénéfices	137 479	373 952	373 844	336 984
Participation des salariés	42 032	147 000	137 679	126 178
Résultat après impôts, participation, dotation	542 551	838 357	819 362	659 853
Résultat distribué	350 064	408 000	400 520.00	0.00
Par action - résultat après impôts avant dotation	104.80	168.92	159.34	144.44
Par action - résultat après impôts et dotation	79.79	123.29	120.50	97.04
Dividende distribué à chaque action	51,48	60	58.90	0.00
Effectif moyen	61	65	62	58
Montant de la masse salariale	1 383 945	1 466 258	1 431 858	1 344 524
Cotisations sociales	364 848	396 213	384 802	385 506

DOMAERO

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le					
0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total 1 jour et plus	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total 1 jour et plus

(A) tranches de retard de paiement

nbre factures concernées						11						199
Montant total de factures concernées HT	771,78 €	106 246,40 €	-30,81 €	70 956,57 €	177 943,94 €		197 415,93 €	79 261,62 €	9 295,05 €		285 972,60 €	
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0,02%	2,93%	0%	1,96%	4,91%							
Pourcentage du CA HT de l'exercice							3,17%	1,27%	0,15%		4,59%	

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

nombre de factures exclues											2
montant total de factures exclues											2121

(C) délais de paiement de références utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	délais contractuels : 45 Jours fin de mois					délais contractuels : 45 Jours fin de mois				
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

DOMAERO
Société par actions simplifiée
au capital de 136 000 euros
Siège social : ZI de la Maze
63500 ISSOIRE
354 092 355 RCS CLERMONT-FERRAND

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 19 SEPTEMBRE 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 mars 2018

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 542 551,48 euros de la manière suivante :

- **A titre de dividendes à l'associée unique** **350 064,00 euros**
Soit 51,48 euros par action
- **Le solde au poste « autres réserves » pour** **192 487,48 euros**

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE
31.03.2017	408 000
31.03.2016	400 520
31.03.2015	/

Certifié conforme
La Présidente



J U R I 4
Société d'Avocats
S.E.L.A.R.L. au Capital de 84.000 €
56, Boulevard Gustave Flaubert
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 42 49 01 - Fax 04 73 42 49 06
R.C.S. CLERMONT-FERRAND D 404 755 027